

# Baccalauréat Technologique

## Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Le Baccalauréat Technologique série STAV « **Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant** » permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines couverts par l'enseignement agricole.

La poursuite d'études peut s'envisager en particulier en cycle d'enseignement supérieur court. Elle permet de préparer un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) ou de continuer les parcours en DUT.

Il ne donne pas de compétences professionnelles particulières, mais néanmoins, il donne **la capacité agricole professionnelle** à l'exercice du métier de chef d'exploitation.



### ❖ Programme de la formation :

Ce Baccalauréat technologique S.T.A.V. propose 5 spécialités au choix :

- Aménagements
- Agroéquipements
- Services
- Production
- Transformation

Concernant l'architecture de cette option, le BAC TECHNO STAV contient les modules suivants :

Module		Intitulé
modules d'enseignements communs	C1	Langue française, littératures et arts
	C2	Langues et cultures étrangères
	C3	Pratiques physiques, sportives et artistiques
	C4	Pratiques mathématiques et numériques
	C5	Culture humaniste et citoyenneté
modules d'enseignements de spécialités	S1	Gestion des ressources et de l'alimentation
	S2	Territoires et sociétés
	S3	Technologie
	S4	Territoires et technologie

### ❖ Dispense d'épreuves

Si vous possédez un diplôme équivalent ou supérieur au BAC, vous pouvez être dispensé(e) des modules d'enseignement général et donc des épreuves A, B, F, G, I, LM, J et K.

D'autre part, les candidats par correspondance peuvent être dispensés du module (C3) et donc de l'épreuve H sur simple demande.

### ❖ Stage

#### Les stages individuels et collectifs

Au titre des enseignements obligatoires, la formation comprend des stages, d'une durée globale de huit semaines, dont six sont prises sur la scolarité, répartis en deux catégories :

- Trois semaines de stage collectifs encadrés par l'équipe pédagogique.
- Cinq semaines de stages individuels effectués en entreprise ou en organisme professionnel, dont trois prises sur la scolarité.

Les stages font partie intégrante de la formation.





## ❖ Épreuves d'examen :

L'examen est composé :

- pour les candidats préparant le Baccalauréat Technologique sur 2 ans :
  - ↳ d'une épreuve anticipée en fin de première année et de huit épreuves en fin de deuxième année.
- pour les candidats préparant le Baccalauréat Technologique sur 1 an :
  - ↳ de la totalité des épreuves (de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) : 10 au total.

### ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES DU PREMIER GROUPE

Épreuves	Nature	Durée	Coefficient
A - Français	Ecrite (1)	3h	5
	Orale (1)	0h20	5
B - Philosophie	Ecrite	3h	4
C - Gestions des ressources et de l'alimentation	Ecrite (Biologie-Ecologie, Sciences Agromomiques)	2h30	16
D - Territoires et technologie	Ecrite (SES, Technologies, Produits, Développement)	3h	16
E - Epreuve orale terminale (Grand oral)	Orale sur un thème ayant un rapport avec le stage	0h20	14
F - Langue vivante A	Orale	0h20	D'autres informations seront données au cours de l'année sur les nouvelles modalités de passage des 10 épreuves
G - Langue vivante B	Orale	0h20	
H - Education physique et sportive	Pratique	-	
I - Mathématiques / TIM	Ecrite	2h	
L M - Histoire géographie / Education socioculturelle	Orale	0h30	
J - Physique-chimie	Ecrite	2h	
K -Territoires et sociétés	Ecrite	2h30	

### ÉPREUVES DU DEUXIEME GROUPE (2)

- (1) Epreuve anticipée
- (2) Proposées aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 aux épreuves du premier groupe. Les épreuves du deuxième groupe ne portent que sur les épreuves ponctuelles terminales écrites.

## ❖ Modalités de délivrance du Bac Techno

Le diplôme est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves affectées de leurs coefficients.

### ↳ Épreuve de contrôle

En cas de note moyenne au moins égale à 8 et inférieure à 10/20, les candidat(e)s de la formation à distance peuvent reprendre, à l'oral pour le rattrapage, sur 2 épreuves au choix.

## ❖ Conditions et modalités de redoublement

Candidat(e) ajourné(e) à l'examen, vous pouvez conserver dans la limite des 5 sessions suivant la première les notes supérieures ou égales à 10/20 que vous avez obtenues.

Pour l'épreuve E1, vous pouvez conserver la note même inférieure à 10/20.

*Notre établissement peut vous aider à préparer votre Baccalauréat Techno STAV.*